



MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROJET DE DÉVELOPPEMENT URBAIN INTÉGRÉ ET DE RÉSILIENCE DU GRAND ANTANANARIVO (PRODUIR)

Avis de Demande de Cotation Ouverte
N°08-2024/TVX/DCO/MDAT/UGP PRODUIR

Lancé le **06 MAR 2024**

OBJET : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SALLE DE REUNION DE L'UGP PRODUIR

- 1- Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet de Développement Urbain Intégré et de Résilience du Grand Antananarivo (PRODUIR) à travers le Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire (MDAT) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du marché en objet.
- 2- Le MDAT représenté par l'Unité de Gestion du Projet PRODUIR sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour les **Travaux de réhabilitation de la salle de réunion de l'UGP PRODUIR**.
- 3- La procédure sera conduite par la mise en concurrence ouverte, en recourant à une Demande de cotation (DCO) ouverte, telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs — Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement Juillet 2016 de la Banque Mondiale mise à jour en 2017, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les règles de passation des marchés.
- 4- Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir le document et les informations en formulant une demande auprès de l'adresse mail offres.produir@gmail.com à l'attention de Monsieur le Coordonnateur de l'UGP PRODUIR, en mentionnant clairement les coordonnées complètes du Soumissionnaire (raison sociale, adresse, email, téléphone).
- 5- Les offres rédigées en langue française et fermées devront être soumises à l'adresse ci-après, au plus tard le **11 MAR 2024 à 11 heures du matin heure locale** en une version originale et deux copies. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessous le **11 MAR 2024** immédiatement après l'heure limite de remise des offres.
- 6- Toutes les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de **4.000.000** ariary, conformément aux dispositions de la demande de cotation. Les offres resteront valables pendant 120 jours à compter de la date limite de leur soumission.
- 7- Une visite de lieu sera organisée le **08 MAR 2024** à **11h 00** du matin heure locale et la participation est recommandée. Les soumissionnaires devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents. Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par l'UGP.
- 8- Les Marchés issus du présent demande de cotation seront soumis à l'Impôt sur les Marchés Publics (IMP) au taux de 8% qui sera déduit des factures présentées par le Fournisseur. Ainsi, les soumissionnaires devront tenir compte de cet impôt dans leur offre.
- 9- L'adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est : Bureau de l'UGP PRODUIR, Bâtiment des Travaux Publics ex OTU, 316 Rue Razakarivony Rodlish Manakambahiny, 101 Antananarivo, Madagascar, courriels : offres.produir@gmail.com – Site web : <http://www.produir-madagascar.mg>

Antananarivo, le **05 MAR 2024**

La Personne Responsable des Marchés Publics

ANDRIAMATAHRY Koraïch Antonio

